

**Procédure de déclaration de pêche maritime de loisir
au sein de la
Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio
au titre de l'année 2026.**

**Afin d'obtenir mon attestation de pêche maritime de loisir au titre de l'année 2026,
je respecte les 3 étapes suivantes :**

**1. Je procède à ma déclaration de pêche maritime de loisir au titre de l'année 2026 en me
rendant durant les horaires d'ouverture au public* à la permanence de la Réserve Naturelle
des Bouches de Bonifacio (RNBB) située à l'adresse suivante immeuble « U Centru », route
de Bastia, 20137 Porto-Vecchio, muni d'une pièce d'identité et, le cas échéant, des
documents du navire.**

***Horaires d'ouverture au public 2025/2026 :**

À compter du Jeudi 06 Novembre 2025 :

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 13h00.

Nota bene : Nos bureaux seront fermés au public les 10 et 11 novembre 2025

À compter du 03 décembre 2025 et durant toute l'année 2026 :

Tous les Mardis et Jeudis de 09h00 à 12h00.

**⚠ Aucune déclaration de pêche maritime de loisir ne pourra être effectuée au nom d'une autre
personne que celui du déclarant qui se sera rendu à la permanence de la RNBB, (pas de
déclaration pour un tiers absent à savoir : parents, amis, connaissances).**

**⚠ Nous insistons sur le fait que chaque déclarant devra se présenter en personne auprès d'un
agent commissionné et assermenté de la RNBB afin que sa procédure puisse être enregistrée
et à condition qu'il soit en mesure de présenter la totalité des pièces demandées.**

**2. Si mon dossier est complet (Annexe 1 de l'arrêté complétée sur place + pièce d'identité)
une attestation nominative de bonne déclaration de pêche maritime de loisir 2026 me sera
remise le jour-même par un agent assermenté et commissionné de la RNBB.**

**3. Je conserve cette attestation nominative en parfait état lors de chaque sortie en mer et
prends soin de toujours disposer d'une pièce d'identité afin d'être en mesure de présenter
mes documents pour vérification en cas de contrôle de police de l'environnement.**